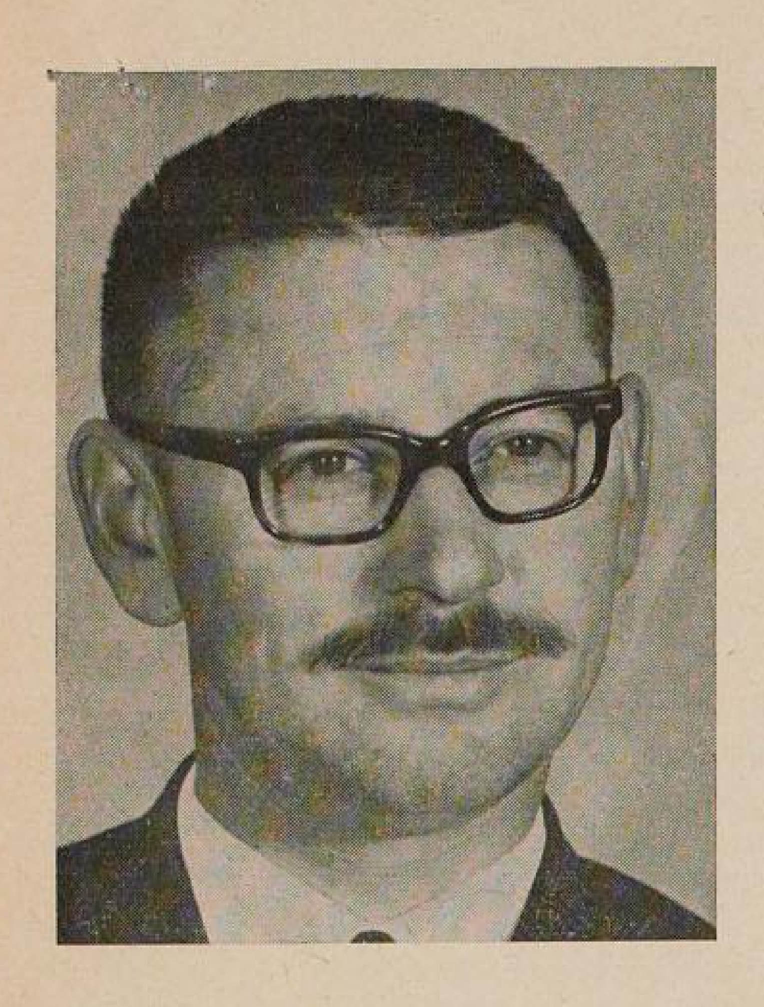


ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

DÉPARTEMENT DES YVELINES — 4me CIRCONSCRIPTION

Paul VAUR

42 ans, Marié, 3 enfants

Docteur en Médecine

Conseiller Municipal de Louveciennes

Membre du Conseil National de L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE pour les Libertés et le Progrès

Madame, Monsieur,

Ne disposant pas des millions de Francs que certains candidats dépensent en publicité, il ne me reste que cette trop courte lettre pour vous faire connaître mes opinions. Je vous demande donc votre attention pendant quelques minutes, cela en vaut la peine, car de votre choix dépend votre avenir, et celui de vos enfants.

Je me présente à vos suffrages, comme Chrétien, comme Père de Famille et Médecin

Comme Chrétien !

Parce que je dois me préoccuper du BIEN COMMUN et que nous vivons dans un monde où s'affrontent essentiellement deux conceptions de la vie :

LE MATÉRIALISME qui aboutit à un régime d'asservissement, de technocratie, de dirigisme ; où l'Homme est réduit à l'état de matricule évalué en "CAPACITÉ DE RENDEMENT", un monde sans âme, sans joie, sans amour. Cette doctrine qui contamine déjà plus ou moins les autres formations politiques, atteint son apogée dans les malheureux pays enfermés derrière des rideaux de fer ou de bambou...

LA CIVILISATION CHRÉTIENNE qui donne à l'homme toute sa dignité et toute sa valeur, qui exalte les vertus naturelles d'honnêteté, de courage, de franchise, de tolérance, de respect des autres.

Elle est seule capable d'assurer le respect des Libertés Individuelles et Collectives. Le Droit Naturel, qui est admis et observé par tous les hommes de bonne volonté, croyants et incroyants, doit être aussi respecté par l'État, car il n'est pas bon que les principes que les pères de familles enseignent à leurs enfants ne soient pas respectés par les dirigeants d'un pays.

Comme Père de Famille !

Car je songe, avant toute chose, à l'avenir et au bonheur de mes enfants, comme vous songez à l'avenir et au bonheur de vos enfants, à les défendre contre les périls moraux et matériel qui les menacent de plus en plus ; en leur assurant une éducation et un métier qui leur permettent de s'épanouir sans contrainte physique ni morale.

Comme Médecin !

Enfin, car j'estime que soigner un malade, ce n'est pas seulement lui prescrire un traitement et l'aider à retrouver la santé, mais c'est aussi de tenter d'obtenir :

Pour lui et sa famille un logement convenable
Pour le père un salaire plus élevé
Pour la mère des conditions de travail moins pénibles.

Les principes généraux de notre action politique, découlent de ces options fondamentales et ont été exposés par notre président Jean-Louis TIXIER-VIGNANCOUR dans notre Charte :

L'Alliance Républicaine pour les Libertés et le Progrès tend une main ouverte aux hommes et aux femmes de France, avec confiance et résolution, sur la base des principes fondamentaux suivants :

I) Le pouvoir politique assure l'exercice des libertés humaines et le bien commun de la Nation.

II) Tout pouvoir politique doit reconnaitre les collectivités et groupes naturels, et protéger les libertés et droits de la personne.

III) Les exigences du bien commun imposent :
— la prise en charge, et l'administration par l'État, des intérêts supérieurs communs,
— l'obligation par l'État d'assurer le jeu des initiatives privées, en veillant à ce que la liberté de chacun n'empiète pas sur celle des autres.

IV) Il appartient à tout citoyen d'assumer ses responsabilités d'homme libre. Toutefois, il doit avoir conscience d'être solidaire de ses semblables, cette solidarité s'exerçant d'abord au sein des collectivités et des groupes naturels

L'Etat intervient pour aider l'homme dans son existence et dans sa vocation.

V) Le respect de l'intégrité du territoire s'impose à l'État, et même au suffrage majoritaire des citoyens, car ce territoire, expression physique et condition première de l'existence de la Nation, n'appartient ni à l'Etat, ni à l'ensemble des nationaux vivants, mais bien à la totalité des générations passées et à venir.

Ce principe ne s'oppose pas à une organisation fédérale et décentralisée des pouvoirs publics, ni à l'association, voire à l'intégration de la nation considérée comme un tout indivisible, à des ensembles supranationaux.

VI) Le pouvoir politique doit promouvoir et accélérer l'expansion économique, la généralisation de la propriété, nécessaires à la prospérité et à la Justice.

Voila ce que nous pensons...

ce que nous défendons...

Si vous pensez comme nous...
affirmez vos convictions en nous apportant votre voix.

Ne vous laissez pas prendre aux slogans publicitaires, car en voulant "VOTER UTILE", vous voterez pour des hommes qui ne pensent pas comme vous, qui ne vous défendront pas... Et cela n'aura, croyez-nous rien d'utile.

Le 5 Mars dès le premier tour...

VOTEZ
Docteur Paul VAUR

Suppléant : **André CUROT**

Garagiste — PORT-MARLY

IMPRIMERIE GRIMBERT, CAUDRY